

# L'ESCALIER CONVERGENT

Commentaire : Découvrir la méthode de la représentation en escalier d'une suite pour conjecturer sa convergence.

## Partie 1

On considère la fonction  $f$  définie sur  $[0 ; +\infty[$  par  $f(x) = (x - 2)e^{-x} + 2$ .

1) Effectuer une étude complète la fonction  $f$  sur  $[0 ; +\infty[$  : variations, limites aux bornes, tangente(s) horizontale(s), asymptote(s), ... On présentera les résultats dans un tableau de variations.

2) Représenter dans un repère la fonction  $f$  sur l'intervalle  $[0 ; 4]$ . On prendra 5 cm pour 1 unité sur les deux axes.

## Partie 2

On considère la suite  $(u_n)$  définie par  $u_0 = 0,5$  et pour tout entier  $n$ ,  $u_{n+1} = (u_n - 2)e^{-u_n} + 2$ . On a ainsi pour tout entier  $n$ ,  $u_{n+1} = f(u_n)$ .

1) Pour cette question, on complètera dans le repère de la **partie 1** et on laissera **tous** les traits de construction :

- Placer  $u_0$  sur l'axe des abscisses.
- En utilisant la courbe représentative de la fonction  $f$ , placer  $u_1 = f(u_0)$  sur l'axe des ordonnées.
- Placer alors  $u_1$  sur l'axe des abscisses. On s'aidera de la droite d'équation  $y = x$ .
- En utilisant la courbe représentative de la fonction  $f$ , placer  $u_2 = f(u_1)$  sur l'axe des ordonnées.
- Placer alors  $u_2$  sur l'axe des abscisses. On s'aidera de la droite d'équation  $y = x$ .
- Poursuivre de la même manière pour placer  $u_3$  et  $u_4$  sur l'axe des abscisses.

2) Quelle conjecture permet d'établir la construction précédente ?

## Partie 3

1) Démontrer par récurrence que pour tout entier  $n$ , on a :  $0 \leq u_n \leq 2$ .

2) Démontrer que la suite  $(u_n)$  est croissante.

3) En déduire la preuve du résultat conjecturé dans la **partie 2**.

4) Ecrire un algorithme qui donne le plus petit entier  $N$  tel que  $1,99999 \leq u_N$ . Quel est cet entier ?  
On recopiera l'algorithme.



Hors du cadre de la classe, aucune reproduction, même partielle, autres que celles prévues à l'article L 122-5 du code de la propriété intellectuelle, ne peut être faite de ce site sans l'autorisation expresse de l'auteur.

[www.maths-et-tiques.fr/index.php/mentions-legales](http://www.maths-et-tiques.fr/index.php/mentions-legales)